

DEPARTEMENT de la MEUSE

ARRONDISSEMENT
de COMMERCY

CANTON de VIGNEULLES

COMMUNE de BUXIERES sous les COTES

N° 35/2014

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE :

De Conseillers en exercice : 11

De présents : 10

De votants : 11

DU 22 MAI 2014

OBJET : **PROGRAMME DE
TRAVAUX FORESTIERS
POUR 2014**

Le Maire certifie que le compte rendu
de cette délibération a été affichée à la
porte de la mairie le bulletin municipal
Et que la convocation du Conseil avait
été faite le : 15/05/2014

L'an deux mil quatorze, le vingt deux mai, le Conseil Municipal de la
commune de Buxières sous les côtes étant réuni au lieu ordinaire de ses
séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Odile
BEIRENS.

Etaient présents, tous les membres,

Etait excusé : BOTTESINI Pascal (pouvoir à CHAZOT Olivier)

Etait absent non excusé :

Un scrutin a eu lieu, Melle Amandine FLOQUET a été nommée pour
remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire présente au Conseil Municipal le programme de travaux forestiers pour l'année 2014.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le devis de l'ONF concernant les
travaux suivants :

Travaux sylvicoles :

- Dégagement manuel des régénérations naturelles des feuillus des parcelles 16, 14 et 42

Travaux de maintenance :

- Entretien du parcellaire : fourniture et pose de plaques de parcelle

Travaux touristiques :

- Entretien des aires d'accueil et de zone touristique de la Chapelle des Bures, parcelle 61,
- Entretien des aires d'accueil et de zone touristiques, aires de pique-nique, parcelles 33 et 48.

Pour un montant estimé à 14 096.58 € HT.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire :
Odile BEIRENS



Odile Beirens



DEPARTEMENT de la MEUSE

ARRONDISSEMENT
de COMMERCY

CANTON de VIGNEULLES

N° 36/2014

COMMUNE de BUXIERES sous les COTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE :

De Conseillers en exercice : 11

De présents : 10

De votants : 11

DU 22 MAI 2014

**OBJET : TARIFS CENTRE
DE LOISIRS DE LA
COMMUNE DE
VIGNEULLES**

Le Maire certifie que le compte rendu
de cette délibération a été affichée à la
porte de la mairie le bulletin municipal
Et que la convocation du Conseil avait
été faite le : 15/05/2014

L'an deux mil quatorze, le vingt deux mai, le Conseil Municipal de la
commune de Buxières sous les côtes étant réuni au lieu ordinaire de ses
séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Odile
BEIRENS.

Etaient présents, tous les membres, sauf

Était excusé : BOTTESINI Pascal (pouvoir à CHAZOT Olivier)

Était absent non excusé :

Un scrutin a eu lieu, Melle Amandine FLOQUET a été nommée pour
remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président ouvre la séance et rappelle au Conseil Municipal que les activités jeunes organisées par la
commune de Vigneulles comprennent des tarifs différents selon que les enfants habitent Vigneulles ou
habitent dans une autre commune du Canton. Il rappelle également les tarifs appliqués pour les enfants
de la commune de la commune de Buxières.

Aussi, afin que les enfants de la commune de Buxières puissent bénéficier des mêmes tarifs que les
enfants de la commune de Vigneulles, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à
l'unanimité de prendre en charge la différence de coût entre les tarifs et autorise le Maire à signer tous
les documents se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire :
Odile BEIRENS



Odile Beirens



DEPARTEMENT de la MEUSE

ARRONDISSEMENT
de COMMERCY

CANTON de VIGNEULLES

N° 37/2014

COMMUNE de BUXIERES sous les COTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE :

De Conseillers en exercice : 11

De présents : 10

De votants : 11

DU 22 MAI 2014

**OBJET : Modification des
statuts du Syndicat mixte
d'aménagement du Lac de
Madine**

Le Maire certifie que le compte rendu
de cette délibération a été affichée à la
porte de la mairie le bulletin municipal
Et que la convocation du Conseil avait
été faite le : 15/05/2014

L'an deux mil quatorze, le vingt deux mai, le Conseil Municipal de la
commune de Buxières sous les côtes étant réuni au lieu ordinaire de ses
séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Odile
BEIRENS.

Etaient présents, tous les membres, sauf

Etait excusé : BOTTESINI Pascal (pouvoir à CHAZOT Olivier)

Etait absent non excusé :

Un scrutin a eu lieu, Melle Amandine FLOQUET a été nommée pour
remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président ouvre la séance et rappelle au Conseil Municipal qu'en tant que commune riveraine il est
demandé à la commune de Buxières sous les Côtes de se prononcer sur la modification des statuts du
syndicat mixte d'aménagement du Lac de Madine.

Dans la continuité du partenariat établi entre le syndicat mixte d'aménagement du lac de Madine, le
département de la Meuse et la Région Lorraine, notamment quant à la mise en œuvre du schéma
directeur de repositionnement économique du site de Madine, des modifications statutaires sont
prévues afin que la Région Lorraine puisse prendre une part plus importante dans le portage des projets
d'investissement mais également de la gestion au quotidien du site de Madine.

Ces modifications fixeraient le nombre des délégués de la manière suivante :

- 5 délégués titulaires et 5 suppléants pour le département de la Meuse qui disposent de 3 voix chacun,
- 2 délégués titulaires et 2 suppléants pour la communauté Urbaine du Grand Nancy qui disposent de 5
voix chacun,
- 3 délégués titulaires et 3 suppléants pour la Région Lorraine qui disposent de 12 voix chacun,
- 1 délégué titulaire et 1 suppléant pour la communauté de communes du Chardon Lorrain qui disposent
de 3 voix,
- 1 délégué titulaire et 1 suppléant par commune meusienne riveraine du Lac de Madine, chacun des 6
délégués dispose d'une voix.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la modification des statuts à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire :
Odile BEIRENS



Odile Beirens



DEPARTEMENT de la MEUSE

N° 38/2014

ARRONDISSEMENT
de COMMERCY

COMMUNE de BUXIERES sous les COTES

CANTON de VIGNEULLES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE :

De Conseillers en exercice : 11

De présents : 10

De votants : 11

DU 22 MAI 2014

OBJET : **Composition de la
CCID**

Le Maire certifie que le compte rendu
de cette délibération a été affichée à la
porte de la mairie le: bulletin municipal
Et que la convocation du Conseil avait
été faite le : 15/05/2014

L'an deux mil quatorze, le vingt deux mai, le Conseil Municipal de la
commune de Buxières sous les côtes étant réuni au lieu ordinaire de ses
séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Odile
BEIRENS.

Etaient présents, tous les membres,

Etaient excusées :

Etait absent non excusé :

Un scrutin a eu lieu, Melle Amandine FLOQUET a été nommée pour
remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président ouvre la séance et rappelle au Conseil Municipal l'article 1650-1 du code général des
impôts qui prévoit que dans chaque commune une commission communale des impôts directs (CCID)
soit instituée.

Il convient, à la suite des récentes élections de procéder à la constitution d'une nouvelle CCID.

Pour se faire, le Conseil Municipal, propose à la direction générale des finances publiques la liste
suivante de douze commissaires titulaires et douze commissaires suppléants :

Commissaires titulaires :

- FLOQUET Pierre domicilié à Buxières sous les Côtes
- THENOT Albert domicilié à Buxières sous les Côtes (bois)
- THENOT Daniel domicilié à Buxières sous les Côtes
- LAQUESTE Jean-Marie domicilié à Buxières sous les Côtes (bois)
- GARAUDEL Paul domicilié à Buxières sous les Côtes
- PHILIPPE Françoise domiciliée à Buxerulles
- GOSIO René domicilié à Buxerulles
- LAUMONT Henri domicilié à Woinville
- POLIN Jean-Patrick domicilié à Woinville
- NOEL André domicilié à Woinville
- LAUMONT Pierre domicilié à Marbotte
- LOMBARD Anne-Marie domiciliée à Chauvencourt

Commissaires suppléants :

- SAINTIGNON Monique domiciliée à Buxières sous les Côtes
- GOSIO Dominique domicilié à Buxières sous les Côtes (bois)
- HEINTZ Marianne domiciliée à Buxières sous les Côtes
- CORNET Dominique domicilié à Buxières sous les Côtes
- THIERIOT Jean-Pierre domicilié à Buxières sous les Côtes
- PHILIPPE Jean domicilié à Buxerulles
- LOUTFI Nicole domiciliée à Buxerulles
- GOSIO Béatrice domiciliée à Buxerulles
- MOUSSEAUX Monique domiciliée à Woinville
- LOMBARD Hubert domicilié à Bar le Duc
- CONTIGNON Denis domicilié à Heudicourt sous les Côtes
- JACQUEMIN Didier domicilié à Heudicourt sous les Côtes

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an, ci-dessus.
Pour extrait conforme,



Le Maire :
Odile BEIRENS